PCF
Parti communiste français

FRONT DE GAUCHE

région Bourgogne Franche-comté

# LES ENJEUX

Élections Régionales
des 6 & 13 décembre 2015

**Pour beaucoup de citoyen-ne-s, la région reste un échelon politique mal identifié : à quoi sert-elle ? Qui connaît le nom de ses conseillers régionaux les plus proches ? Que décident-ils ? Cela est encore plus vrai pour la future région Bourgogne-Franche-Comté, dont la capitale sera Dijon.**

**Pourtant, avec la récente réforme territoriale, le rôle de la région est considérablement renforcé.** Collectivité « pilote » pour le développement économique, la formation professionnelle, l'aménagement du territoire, l'environnement, elle assure la gestion des lycées, l'organisation des transports régionaux, par chemin de fer, par bus, et des transports scolaires. Elle partage avec les départements les compétences sur le sport, la culture et le tourisme.

Ces politiques décidées en région concernent donc notre quotidien professionnel, notre cadre de vie, nos déplacements ainsi que les conditions d'étude de nos enfants. Dans quel sens vont-elles ? Dans l'intérêt de tous ou dans celui des privilégiés ?

## La fusion des régions fait peser de grands risques sur l'égalité entre les territoires

Elle vise à concentrer les ressources rendues rares par la politique d'austérité sur les quelques métropoles susceptibles d'attirer la finance internationale, quitte à transformer de vastes zones en déserts de services publics.

De même, malgré l'urgence des besoins d'une transition écologique, l'austérité empêche les actions régionales d'être à la hauteur des défis.

L'enjeu des élections régionales, **c'est d'abord d'envoyer dans la future assemblée régionale des élu-e-s qui entrent en résistance avec les choix d'austérité des dirigeants européens et français** qui n'ont pas hésité à briser les tentatives de politique alternative en Grèce.

En région, au-delà de la résistance, il y a aussi **nécessité de développer un esprit de conquête pour transformer la société** : mettre en place de nouveaux modèles productifs centrés sur l'emploi et l'environnement, développer des services publics de proximité et accessibles à tou-te-s, revivifier la démocratie citoyenne mise à mal par la concentration croissante du pouvoir politique, autant de chantiers que des élus peuvent impulser en liaison avec le mouvement social et associatif.

Bourgogne & Franche-Comté

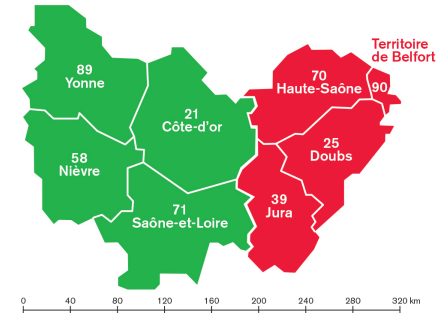


**C'est autour de ces ambitions que le Front de Gauche a le désir de rassembler, bien au-delà de ses rangs**, toutes celles et ceux qui ne se retrouvent pas dans la politique droitière du gouvernement Valls.

**Dans ce dernier scrutin national avant les échéances de 2017**, le succès d'un tel rassemblement peut nous sortir du piège du ménage à trois et de ses mauvais choix : la poursuite de la politique actuelle, son aggravation par un gouvernement de droite, ou le FN… **Il est l'espoir d'une alternative à gauche.**

## ÉLECTIONS RÉGIONALES
### MODE D'EMPLOI

**Le nouveau conseil régional pour la Bourgogne-Franche-Comté qui comprend depuis la fusion 8 départements (21, 25, 39, 58, 70, 71, 89, 90) sera élu en décembre prochain. Ce conseil comptera 100 sièges dont 22 en Saône-et-Loire. Chaque liste devra compter 116 noms répartis en 8 sections départementales.**

**Si aucune liste ne dépasse le seuil de 50% des voix au premier tour, ce qui est plus que probable, il y aura un deuxième tour.**

**Les listes qui feront moins de 5% des suffrages seront éliminées et n'auront pas d'élus. Les listes ayant recueilli plus de 10% peuvent se maintenir ou fusionner avec une autre liste, celles ayant obtenu entre 5 et 10% peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10%, sinon, elles sont éliminées et dans ce cas, n'auront pas d'élus.**

**La liste arrivée en tête au 2e tour se voit attribuer d'office 25% des sièges, les autres sièges sont répartis à la proportionnelle.**

## COUPON RÉPONSE

Envoyer à : Fédération du PCF - 30, rue T. de Foudras
71100 Chalon-sur-Saône - 03 85 43 25 46

**Je souhaite des informations sur les thèmes suivantes :**

.....

.....

**Je souhaite proposer une rencontre, une réunion d'appartement ou lier un contact :**

**Nom :** ..... **Email :** ..... **Tel :** .....

# Ce qui change pour les régions

**Depuis 2010 Les lois ont profondément changé le paysage :**

- Mai 2013 : Réforme des modes de scrutin des élections municipales, communautés de communes, départementales.
- 27 Janvier 2014 : Loi Modernisation action Publique et Affirmation des Métropoles. Création de métropoles.
- Janvier 2015 : délimitation des régions
- 7 Aout 2015 : loi Nouvelle Organisation Territoriale de la REpublique : répartition des compétences entre collectivités et suppression de la clause de compétence générale.

**Ce qui change pour les régions**

- La dimension du territoire, nous passons de 22 à 13 régions. Les 22 régions administrées par un conseil régional datent de 1972 mais c'est en 1982 qu'elles deviennent des collectivités à part entières (décentralisation).
- La division administrative des services de l'Etat change c'est-à-dire la préfecture de région et toutes les administrations régionales qui y sont attachées comme le rectorat.

La désignation provisoire de la préfecture a eu lieu, ce sera Dijon. La répartition des services de l'Etat entre Besançon et Dijon. Les chefs-lieux définitifs seront fixés avant le 1er octobre 2016, après avis des conseils régionaux issus du renouvellement de fin 2015.

**Compétences des régions**

**Principes :** Suppression de la clause de compétence générale (on ne peut plus aller sur un domaine s'il n'est pas dans la loi)

Possibilité de proposer des modifications ou des adaptations législatives ou réglementaires au premier ministre. (pouvoir normatif).

**Compétences**

- Transports TER, transports scolaires en 2017, chef de file de l'inter-modalité (loi Maptam) , transports interurbains, transports à la demande.
- Formation professionnelle jeunes et demandeurs d'emploi, apprentissage, sécurisation des parcours professionnels.
- Lycées (établissements constructions, entretien y compris équipements sportifs, personnel technique et informatique.
- Enseignement supérieur et recherche.
- Gestion des fonds européens.
- Définition Contrat de Plan Etat Région.
- Chef de file des politiques économiques : avec un schéma régional de développement économique, d'exportations, d'innovation.
- Emploi : participation possible aux missions locales et Point Information Jeunesse.
- Aménagement du territoire : schéma d'aménagement et de développement durable et d'égalité des territoires qui s'imposera aux autres collectivités, ainsi qu'un plan régional de gestion des déchets.
- Culture ( Patrimoine, enseignement artistiques), Sport (Accueil des CREPS) et Tourisme, partagés avec les autres niveaux de collectivité.
- Logement et habitat, politique de la ville et de la rénovation urbaine.
- Gestion et protection des ressources en Eau.

## Appel à la mobilisation financière en vu des élections régionales.

Les 6 et 13 décembre 2015, les électeurs sont appelés aux urnes pour renouveler leurs conseils régionaux.
La loi Notre votée cet été, et celles qui l'ont précédées, ont opéré de grands bouleversements dans l'organisation territoriale et des compétences.
Face au risque de voir la droite et l'extrême droite faire main basse sur la Région, nous devons mobiliser toutes nos forces pour faire entendre et gagner un projet régional de progrès social et écologique.
L'effort est également un effort financier. Nous lançons donc, une nouvelle souscription auprès des militants, des sympathisants, de tous ceux qui souhaitent s'engager pour travailler à une région juste socialement, équilibrée territorialement, et démocratique.

**SOUSCRIPTION** **Chèque à l'ordre de ADF PCF 71 30, rue T. de Foudras 71100 Chalon-sur-Saône**

**Pour 50€, la déduction fiscale de 66% fait qu'il vous en coûtera 17€**
**Pour 75€, la déduction fiscale de 66% fait qu'il vous en coûtera 25€**
**Pour 100€, la déduction fiscale de 66% fait qu'il vous en coûtera 34€**

**SOUSCRIPTION**

**Envoyer à : Fédération du PCF - 30, rue T. de Foudras**
**71100 Chalon-sur-Saône - 03 85 43 25 46**

NOM : . . . . . PRENOM : . . . . . .

ADRESSE : . . . . . .

. . . . . .

TEL : . . . . . **JE VERSE LA SOMME DE :** . . . . . .